

Henri Farj., Notaire
Successeur de M^e. Sorbet.
Rue St. Florentin, 11.

Paris, le 7 Avril 1891

Monsieur -

Par suite du mariage de Madame Mathilde
Marrot avec M. Braconnier la justification de
la dernière est indispensable pour l'ouverture de
la succession de Madame Bellé. Vous trouverez
ci-joint 2 copies de cette justification qui devra
être fait au Consulat de France en deux
exemplaires.

Il vous sera demandé en outre à M. et Madame
Braconnier.

Une copie de leur contrat de mariage s'ils en
ont fait un.

A défaut de Contrat de mariage, une copie
de leur acte de mariage qui a dû être dressé
au Consulat de France.

En l'absence de M. Ristelin il est
absolument nécessaire qu'il soit fait un Certificat
d'absence légale indiquant à quelle nationalité

il appartenant, Anglais, Ecossais ou
Irlandais - L'actif sur deux ans.
Consulat d'Angleterre.

Il importe d'être fixé sur la nationalité
marito de M^r Ritchie car les capitulations ne
sont pas les mêmes suivant qu'on
appartient à l'un ou l'autre des trois nationalités
ci-dessus -

Il y a une urgence d'envoyer la, mieux
à dire le plus tôt possible.

Outre les papiers Thomas Vence Messier
une 5^e fois envoyée

4^e L'acte de décès de M^r Gustave Léon Messier
sur mari de M^r de Rio de Janeiro le 17^e 7th
1881.

Cet acte a été dressé au registre des décès
de la "Santa Casa de Misericórdia"
de l'Hôpital de Rio de Janeiro le 18 septembre
1881.

Acte signé par deux témoins.

5^e L'expédition du Contrat de mariage
de M^r et M^{me} Messier Leuzinger, et
c^o d'après le Contrat de mariage. L'acte
de mariage de M^r et M^{me} Messier Leuzinger
signé -

Les dernières papiers sont très importants
car les précédents, ils sont indispensables pour
avoir en transfert des Monts sur l'état

Intendant du Commerce de St Jacques Etienne
& Messrs de St Charles Mylord meurt de la
Madame Jacques Etienne meurt.

Je vous suis obligé, Madame, de vouloir
bien demander à Madame meurt les papiers
avant de me faire tout ce que je vous en
pouvez, et de vouloir bien que ces papiers
se trouvent visiblement

Le Pape
p. le Roy.